بنك تونس العربي الدولي

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Juin 2011

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT

En date du 30 mai 2011, nous avons émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 27 avril 2011.

Ainsi qu'il en est fait mention dans la note XI aux états financiers, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle s'est soldé par une taxation d'office pour un montant global de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD. La Banque s'est opposée à cet arrêté de taxation d'office et les états financiers arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. A cette date et sur la base de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif, nous avons considéré que les provisions constituées couvraient les risques encourus au titre de cette affaire. En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers modifiés par l'assemblée générale du 17 juin 2011 sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note XI aux états financiers décrivant les modifications apportées aux états financiers déjà publiés au 30 mai 2011 et ce, suite à l'issue du procès du 15 juin 2011 opposant la Banque Internationale Arabe de Tunisie à l'administration fiscale. Nous signalons que nos procédures d'audit sur les événements postérieurs se sont limitées à la modification des états financiers décrite dans la note XI.

Tunis, le 18 juin 2011

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F	**ECC MAZARS**
Ahmed BELAIFA	**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE – BIAT

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2010

TELS QU'ILS ONT ETE APPROUVES PAR L'ASSEMBEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2011

BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(en Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
ACTIF					
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	**III-1**	272 825	146 130	126 695	86,70%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	**III-2**	1 246 709	1 436 715	-190 006	-13,23%
Créances sur la clientèle	**III-3**	3 972 578	3 522 010	450 568	12,79%
Portefeuille-titre commercial [1]	**III-4**	543 577	628 965	-85 388	-13,58%
Portefeuille d'investissement [1]	**III-5**	201 511	179 876	21 635	12,03%
Valeurs immobilisées	**III-6**	142 393	119 756	22 637	18,90%
Autres actifs	**III-7**	142 005	137 597	4 408	3,20%
TOTAL ACTIF		**6 521 598**	**6 171 049**	**350 549**	**5,68%**
PASSIF					
Banque Centrale et CCP	**IV-1**	2 097	1 916	181	9,45%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	**IV-2**	91 253	104 459	-13 206	-12,64%
Dépôts et avoirs de la clientèle	**IV-3**	5 601 795	5 310 645	291 150	5,48%
Emprunts et Ressources spéciales	**IV-4**	143 982	143 197	785	0,55%
Autres passifs	**IV-5**	177 782	119 931	57 851	48,24%
TOTAL PASSIF		**6 016 909**	**5 680 148**	**336 761**	**5,93%**
CAPITAUX PROPRES					
Capital		170 000	170 000	0	0,00%
Réserves		263 627	250 300	13 327	5,32%
Autres capitaux propres		33	47	-14	-29,79%
Résultats reportés		23 523	10 463	13 060	124,82%
Résultat de l'exercice		47 506	60 091	-12 585	-20,94%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**V**	**504 689**	**490 901**	**13 788**	**2,81%**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		**6 521 598**	**6 171 049**	**350 549**	**5,68%**

[1] Les soldes de 2009 ont été retraités pour les besoins de comparabilité des états financiers. Cf. note II-6-2

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(en Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Passifs éventuels					
Cautions, Avals et autres garanties données		**1 048 147**	**1 036 090**	**12 057**	**1,16%**
a - En faveur d'établissements bancaires et financiers		*346 493*	*397 414*	*-50 921*	*-12,81%*
b - En faveur de la clientèle		*701 654*	*638 676*	*62 978*	*9,86%*
Crédits documentaires		**342 358**	**379 021**	**-36 663**	**-9,67%**
a - En faveur de la clientèle		*315 296*	*290 155*	*25 141*	*8,66%*
b - Autres		*27 062*	*88 866*	*-61 804*	*-69,55%*
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	**VI**	**1 390 505**	**1 415 111**	**-24 606**	**-1,74%**
Engagements donnés					
Engagements de financement donnés		**98 925**	**45 120**	**53 805**	**119,25%**
En faveur de la clientèle		*98 925*	*45 120*	*53 805*	*119,25%*
Engagement sur titres		**4 929**	**4 215**	**714**	**16,94%**
a - Participations non libérées		*4 857*	*4 101*	*756*	*18,43%*
b - Titres à recevoir		*72*	*114*	*-42*	*-36,84%*
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**VI**	**103 854**	**49 335**	**54 519**	**110,51%**
Engagements reçus					
Garanties reçues		**1 384 853**	**1 238 615**	**146 238**	**11,81%**
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	**VI**	**1 384 853**	**1 238 615**	**146 238**	**11,81%**

ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010
(en Milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	285 948	261 190	24 758	9,48%
Commissions (en produits)	VII-1-2	62 947	53 861	9 086	16,87%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	68 182	63 447	4 735	7,46%
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	10 235	6 483	3 752	57,88%
Total produits d'exploitation	***VII-1***	***427 312***	***384 981***	***42 331***	***11,00%***
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	-119 201	-118 255	-946	0,80%
Commissions encourues	VII-2-2	- 4 154	-3 816	-338	8,86%
Total charges d'exploitation	***VII-2***	***-123 355***	***-122 071***	***-1 284***	***1,05%***
Produit Net Bancaire		**303 957**	**262 910**	**41 047**	**15,61%**
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	-65 357	-36 794	-28 563	77,63%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	6 192	-2 153	8 345	-387,60%
Autres produits d'exploitation	VII-5	3 319	2 763	556	20,12%
Frais de personnel	VII-6	-120 235	-109 226	-11 009	10,08%
Charges générales d'exploitation	VII-7	-36 206	-31 334	-4 872	15,55%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	-15 409	-14 900	-509	3,42%
Résultat d'exploitation		**76 261**	**71 266**	**4 995**	**7,01%**
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	VII-9	-1 946	-1 743	-203	11,65%
Impôts sur les bénéfices	VII-10	-26 809	-9 432	-17 377	184,23%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**47 506**	**60 091**	**-12 585**	**-20,94%**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		414 659	385 314
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-121 429	-120 638
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		10 020	-177 544
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-459 587	-571 505
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		256 269	528 002
Titres de placement / Titres de transaction		2 680	3 215
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-147 101	-134 062
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-8 308	25 722
Impôts sur les sociétés		-5 277	-20 066
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		**-58 076**	**-81 562**
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		4 125	5 304
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		-12 334	-31 949
Acquisitions cessions sur immobilisations		-40 819	-35 930
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		**-49 028**	**-62 575**
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission / Remboursement d'emprunts		-20 278	-29 242
Augmentation / diminution ressources spéciales		16 238	9 692
Dividendes versés		-34 000	-15 300
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		**-38 040**	**-34 850**
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-1	-23 614	-22 861
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-121 530	-201 848
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 806 674	2 008 522
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	**IX-2**	**1 685 144**	**1 806 674**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31/12/2010

Note I – Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2010 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-1. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2010 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31 décembre 2010 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2010 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 31-12-2010 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2010 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2010 sont en revanche inclus dans le résultat du 31-12-2010.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 31-12-2010 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2010 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 31-12-2010 sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2010 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative à l'année 2010 et un montant des produits réservés.

II-4. Les règles d'évaluation des titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 31-12-2010. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 31-12-2010.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de décembre 2010 pour les titres côtés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non côtés.

Les plus values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 31-12-2010.

Les moins values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2010 et de la position de change en devises convertie sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2010. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2010.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2010, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2009 que celles relatives à l'année 2010.

Les données relatives à l'année 2009 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 Mai 2010.

II-6-1. Comptabilisation des bons de trésor

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2010 ont enregistré, par rapport à 2009, un changement dans les règles de gestion et de prise en compte des revenus des bons de trésor assimilables. Ce changement a consisté essentiellement en la non prise en compte des produits des cessions des BTA susceptibles d'être rachetés.

Pour des besoins de comparabilité entre une période et une autre, le retraitement des états financiers arrêtés au 31/12/2009 tels qu'approuvés par l'AGO des actionnaires du 28 mai 2010, en adoptant les règles qui sont actuellement appliquées, aboutit à la baisse des gains nets sur titres de transactions et en conséquence du Produit Net Bancaire de 5 343 mD, en

passant de 262 910 mD au niveau de l'ancienne situation à 257 567 mD dans la nouvelle situation. Ce retraitement concerne les postes suivants :

Rubrique	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
Gain net sur titres de transactions	27 603	32 946	-5 343
Titres de transaction	601 648	606 991	-5 343

Compte tenu de ce retraitement, la nouvelle situation de 2009 comparée à celle de 2010 se présente comme suit :

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	285 948	261 190	24 758	9,48%
Commissions (en produits)	VII-1-2	62 947	53 861	9 086	16,87%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	68 182	58 104	10 078	17,34%
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	10 235	6 483	3 752	57,88%
Total produits d'exploitation	***VII-1***	***427 312***	***379 638***	***47 674***	***12,56%***
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	119 201	118 255	946	0,80%
Commissions encourues	VII-2-2	4 154	3 816	338	8,86%
Total charges d'exploitation	***VII-2***	***123 355***	***122 071***	***1 284***	***1,05%***
Produit Net Bancaire		**303 957**	**257 567**	**46 390**	**18,01%**
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	-65 357	-36 794	-28 563	77,63%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	6 192	-2 153	8 345	-387,60%
Autres produits d'exploitation	VII-5	3 319	2 763	556	20,12%
Frais de personnel	VII-6	-120 235	-109 226	-11 009	10,08%
Charges générales d'exploitation	VII-7	-36 206	-31 334	-4 872	15,55%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	-15 409	-14 900	-509	3,42%
Résultat d'exploitation		**76 261**	**65 923**	**10 338**	**15,68%**
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	VII-9	-1 946	-1 743	-203	11,65%
Impôts sur les bénéfices	VII-10	-26 809	-9 432	-17 377	184,23%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**47 506**	**54 748**	**-7 242**	**-13,23%**

II-6-2. Structure du portefeuille-titres

Un reclassement du portefeuille titres commercial au portefeuille titres d'investissement a été effectué pour un montant de 1 500 mD.

Ce reclassement concerne les postes suivants :

Rubrique	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
Portefeuille-titre commercial	628 965	630 465	-1 500
Portefeuille d'investissement	179 876	178 376	+1 500

II-7. Evènements post-clôture

a) Description de l'événement survenu après la clôture de l'exercice :

Suite aux émeutes survenues en date du 14 janvier 2011, quelques agences de la BIAT ont été sujettes à des dégâts matériels, ces dégâts sont d'une ampleur peu significative à l'exception de trois agences qui ont été gravement endommagées, ce qui a engendré un changement de lieu provisoire en attendant le réaménagement de leurs locaux.

b) Estimation des dégâts subis par les agences de la BIAT :

Le contrat conclu entre la compagnie d'assurance et la BIAT garantit le remboursement des dommages matériels causés par les émeutes et mouvements populaires.

A cette date, le remboursement des dégâts n'est pas encore réalisé, ainsi, nous ne disposons pas d'une valeur exacte du montant à récupérer. Toutefois, l'expert désigné par la banque au niveau des trois agences gravement endommagées nous a communiqué des rapports qui détaillent les montants à récupérer et ce en appliquant des taux de vétusté appropriés à chaque équipement endommagé ou volé. Ces montants approximatifs dépassent la totalité de la VNC des équipements en question au niveau des trois agences citées.

NOTE III – Actif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une hausse entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 126 695 mD ou 86,70% en passant d'une période à une autre de 146 130 mD à 272 825 mD. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Encaisses	45 633	49 052	-3 419	-6,97%
Avoirs chez la BCT	227 031	96 082	130 949	136,29%
Avoirs chez le CCP	94	996	-902	-90,56%
Créances rattachées	67	0	67	100,00%
Total	**272 825**	**146 130**	**126 695**	**86,70%**

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 1 436 715 mD à 1 246 709 mD, enregistrant ainsi une diminution de 190 006 mD ou 13,23%. Cette variation provient de :

- La baisse du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 225 504 mD ou 16,31% qui est passé de 1 383 019 mD au 31/12/2009 à 1 157 515 mD au 31/12/2010. Cette variation concerne les postes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes de prêts à la BCT	269 502	790 385	-520 883	-65,90%
Comptes de prêts du marché interbancaire	873 065	571 697	301 368	52,71%
Créances rattachées sur prêts	2 228	1 487	741	49,83%
Comptes correspondants NOSTRI	2 790	4 469	-1 679	-37,57%
Comptes correspondants LORI	260	5 407	-5 147	-95,19%
Créances rattachées sur comptes correspondants	2	-15	17	-113,33%
Valeurs non imputées	9 668	9 589	79	0,82%
TOTAL	**1 157 515**	**1 383 019**	**-225 504**	**-16,31%**

- L'augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 35 498 mD ou 66,11% qui sont passées de 53 696 mD en Décembre 2009 à 89 194 mD en Décembre 2010. Cette hausse est principalement imputable à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à moyen terme. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	87 837	53 047	34 790	65,58%
Créances rattachées	1 357	649	708	109,09%
TOTAL	**89 194**	**53 696**	**35 498**	**66,11%**

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés et des comptes courants associés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 3 522 010 mD en Décembre 2009 à 3 972 578 mD en Décembre 2010 enregistrant ainsi une augmentation de 450 568 mD ou 12,79%. Il est ventilé comme suit :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	405 554	368 037	37 517	10,19%
Autres crédits à la clientèle	(2)	3 789 543	3 375 947	413 596	12,25%
Crédits sur ressources spéciales	(3)	96 030	81 326	14 704	18,08%
Total brut		**4 291 127**	**3 825 310**	**465 817**	**12,18%**
Provisions sur crédits à la clientèle	(4)	(276 588)	(259 008)	(17 580)	6,79%
Agios réservés	(4)	(41 961)	(44 292)	2 331	-5,26%
Total net		**3 972 578**	**3 522 010**	**450 568**	**12,79%**

(1)Comptes débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 37 517 mD ou 10,19% en passant de 368 037 mD en Décembre 2009 à 405 554 mD en Décembre 2010. Ces comptes sont ventilés comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes débiteurs courants	339 501	313 702	25 799	8,22%
Comptes débiteurs douteux	37 886	27 525	10 361	37,64%
Avances sur dépôts à terme	16 070	15 909	161	1,01%
Créances rattachées	12 097	10 901	1 196	10,97%
TOTAL	**405 554**	**368 037**	**37 517**	**10,19%**

Le montant brut des comptes débiteurs douteux, s'élevant à 37 886 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	2 250	2 371	-121	-5,10%
Classe 3	1 225	3 482	-2 257	-64,82%
Classe 4	34 411	21 672	12 739	58,78%
TOTAL	**37 886**	**27 525**	**10 361**	**37,64%**

(2)Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 3 375 947 mD à 3 789 543 mD enregistrant une augmentation de 413 596 mD ou 12,25%. Le total de ce poste est ventilé comme suit :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Autres concours courants	(a)	3 420 279	2 987 191	433 088	14,50%
Autres concours douteux	(b)	369 264	388 707	-19 443	-5,00%
Comptes courants associés	(c)	0	49	-49	-100,00%
TOTAL		**3 789 543**	**3 375 947**	**413 596**	**12,25%**

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Crédits commerciaux et industriels	2 304 001	2 123 240	180 761	8,51%
Crédits immobiliers, promoteurs	96 750	76 000	20 750	27,30%
Crédits immobiliers, acquéreurs	757 289	573 046	184 243	32,15%
Crédits agricoles	254 372	211 953	42 419	20,01%
Portefeuille escompte	**3 412 412**	**2 984 239**	**428 173**	**14,35%**
Valeurs non imputées	818	169	649	384,02%
Créances rattachées	26 646	22 821	3 825	16,76%
Intérêts perçus d'avance (en moins)	-19 597	-20 038	441	-2,20%
Total autres concours courants	**3 420 279**	**2 987 191**	**433 088**	**14,50%**

(b) Le montant brut des autres concours douteux, s'élevant à 369 264 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	9 571	11 175	-1 604	-14,35%
Classe 3	5 827	11 196	-5 369	-47,95%
Classe 4	353 866	366 336	-12 470	-3,40%
TOTAL	**369 264**	**388 707**	**-19 443**	**-5,00%**

(c) Les comptes courants associés présentent un encours comptable nul au 31/12/2010 contre 49 mD au 31/12/2009 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Nominal comptes courants associés	0	49	-49	-100,00%
Total comptes courants associés	**0**	**49**	**-49**	**-100,00%**

(3) Crédits sur ressources spéciales :

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 81 326 mD à 96 030 mD enregistrant une augmentation de 14 704 mD ou 18,08%. Ces crédits sont composés des éléments suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Crédits sur ressources spéciales courants	81 230	66 436	14 794	22,27%
Crédits sur ressources spéciales douteux	13 964	14 018	-54	-0,39%
Créances rattachées	836	872	-36	-4,13%
TOTAL	**96 030**	**81 326**	**14 704**	**18,08%**

Le montant brut des crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 13 964 mD est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	6	24	-18	-75,00%
Classe 3	25	171	-146	-85,38%
Classe 4	13 933	13 823	110	0,80%
TOTAL	**13 964**	**14 018**	**-54**	**-0,39%**

(4) Provisions sur crédits à la clientèle et Agios réservés

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

i) Créances courantes :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Créances courantes hors engagements par signature et comptes courants associés	3 849 213	3 380 286	468 927	13,87%
Créances courantes sur comptes courants associés	0	49	-49	-100,00%
	3 849 213	***3 380 335***	***468 878***	***13,87%***
Valeurs non imputées	818	169	649	384,02%
Créances rattachées	39 579	34 594	4 985	14,41%
Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	(19 597)	(20 038)	441	-2,20%
	3 870 013	***3 395 060***	***474 953***	***13,99%***
Engagements par signature courants	1 002 128	913 548	88 580	9,70%
TOTAL	**4 872 141**	**4 308 608**	**563 533**	**13,08%**

ii) Créances douteuses brutes :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Créances douteuses hors engagements par signature et comptes courants associés	421 114	430 250	-9 136	-2,12%
Engagements par signature douteux	14 822	15 283	-461	-3,02%
TOTAL	**435 936**	**445 533**	**-9 597**	**-2,15%**

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	13 239	14 154	-915	-6,46%
Classe 3	8 579	16 208	-7 629	-47,07%
Classe 4	414 118	415 171	-1 053	-0,25%
TOTAL	**435 936**	**445 533**	**-9 597**	**-2,15%**

Le calcul de ce volume de créances classées de la clientèle a abouti à la détermination d'un total de provisions requises et d'agios réservés de 327 404 mD, réparti entre les différentes catégories de créances comme suit :

Provisions requises	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Provisions requises sur engagements hors bilan	10 960	9 749	1 211	12,42%
Provisions requises et agios réservés sur créances du bilan	316 444	300 120	16 324	5,44%
TOTAL	**327 404**	**309 869**	**17 535**	**5,66%**

Le volume des provisions requises couvrant les créances sur la clientèle est affecté aux créances du bilan pour un montant de 316 444 mD et aux engagements hors bilan pour un montant de 10 960 mD.

Ce volume des provisions de 327 404 mD est affecté à hauteur de 41 961 mD sous forme d'agios réservés et de 285 443 mD sous forme de provisions sur créances douteuses.

Les provisions couvrant les créances du bilan qui ont été constituées pour un montant de 318 549 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnées.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 10 960 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances sur la clientèle totalisent 329 509 mD ventilés comme suit :

Provisions constituées	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Agios réservés	41 961	44 292	-2 331	-5,26%
Provisions pour créances du bilan	276 588	259 008	17 580	6,79%
Provisions pour engagement hors bilan	10 960	9 749	1 211	12,42%
TOTAL	**329 509**	**313 049**	**16 460**	**5,26%**

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4. Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 628 965 mD à 543 577 mD, enregistrant ainsi une baisse de 85 338 mD ou -13,58%.

Cette variation provient de la baisse du volume des titres de transactions de 77 900 mD ou 12,83% (due aux différentes opérations de souscriptions et de remboursements effectuées durant la période allant du 31/12/2009 au 31/12/2010) accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 7 488 mD ou 34,08%.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres cédés à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

1) Titres de transaction :

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en mD comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Bons de trésor assimilables	1 024 246	1 062 570	-38 324	-3,61%
Bons de trésor à court terme	44 000	106 600	-62 600	-58,72%
Bons de trésor zéro coupon	23 700	23 700	0	0,00%
Sous Total des titres de transaction en principal	**1 091 946**	**1 192 870**	**-100 924**	**-8,46%**
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	31 675	35 508	-3 833	-10,79%
Total	**1 123 621**	**1 228 378**	**-104 757**	**-8,53%**

La variation des titres de transaction en Bons de trésor assimilables (BTA) s'élevant à 38 324 titres provient essentiellement de :

- Nouvelles adjudications en 2010 auprès du Trésor 60 000
- Transferts reçus des clients 25 201
- Remboursements des BTA en 2010 (114 496)
- Transferts effectués par les clients (9 029)

La variation des titres de transaction en Bons de trésor à court terme (BTC) s'élevant à 62 600 titres provient essentiellement de :

- Nouvelles adjudications en 2010 auprès du Trésor 44 000
- Remboursements des BTC en 2010 (106 600)

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres cédés à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 31/12/2010 comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
1) Titres gardés en portefeuille de la banque				
Bons de trésor assimilables	509 780	542 938	-33 158	-6,11%
Bons de trésor à court terme	715	48 710	-47 995	-98,53%
Bons de trésor zéro coupons	18 808	18 699	109	0,58%
Créances, dettes rattachées et primes sur BTZ	-212	-3 356	3 144	-93,68%
Total des titres gardés en portefeuille	***529 091***	***606 991***	***-77 900***	***-12,83%***
2) Titres cédés à la clientèle				
Bons de trésor assimilables	546 353	558 496	-12 143	-2,17%
Bons de trésor à court terme	43 285	57 890	-14 605	-25,23%
Bons de trésor zéro coupons	4 892	5 001	-109	-2,18%
Total des titres cédés à la clientèle	***594 530***	***621 387***	***-26 857***	***-4,32%***
Total général	**1 123 621**	**1 228 378**	**-104 757**	**-8,53%**

2) Titres de placement :

Les titres de placement qui sont composés principalement des obligations et des parts prioritaires dans les fonds commun de créances sont passés de 21 974 mD au 31/12/2009 à 14 486 mD au 31/12/2010 enregistrant une diminution de 7 488 mD ou 34,08%. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances et des obligations. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Obligations émises par les sociétés privées	3 590	6 270	-2 680	-42,74%
Titres SICAV	2 389	2 348	41	1,75%
Parts prioritaires dans les fonds commun de créances	8 374	13 148	-4 774	-36,31%
Créances et dettes rattachées	133	208	-75	-36,06%
TOTAL	**14 486**	**21 974**	**-7 488**	**-34,08%**

III-5. Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées, des fonds gérés et des titres en portage est passé de 179 876 mD en Décembre 2009 à 201 511 mD en Décembre 2010, soit une augmentation de 21 635 mD ou 12,03%. Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

Désignation	Montant
Nouvelles participations ou libérations	7 185
Cession de titres de participation	(1 837)
Libération des fonds gérés	15 000
Dotation aux provisions sur titres de participation	(2 400)
Intérêts réservés sur titre en portage	(321)
Reprise de provisions sur titres de participation	1 059
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'Etat	(333)
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances des projets touristiques	(148)
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	3 430
Total	**21 635**

Ces opérations sont détaillées comme suit :

Nature d'opération	Titres d'investissement	Titres de participation et titres en portage	Parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	Fonds gérés	Total
Encours brut au 31/12/2009 hors créances rattachées	**9 232**	**71 616**	**96 900**	**31 250**	**208 998**

Nature d'opération	Titres d'investissement	Titres de participation et titres en portage	Parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	Fonds gérés	Total
Libérations effectuées au courant du 1er semestre 2010	-	2 790	3 157	-	5 947
Libérations effectuées au courant du 2ème semestre 2010	-	483	755	15 000	16 238
Total des libérations	***-***	***3 273***	***3 912***	***15 000***	***22 185***
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 1er semestre 2010	-	(1 110)	-	-	(1 110)
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 2ème semestre 2010	(481)	(727)	-	-	(1 208)
Total des cessions ou remboursements	***(481)***	***(1 837)***	***-***	***-***	***(2 318)***
Reclassement titres de placement en titres d'investissement	1 500	-	-	-	1 500
Encours brut au 31/12/2010 hors créances rattachées	**10 251**	**73 052**	**100 812**	**46 250**	**230 365**
Créances rattachées	82	2 894	-	1 253	4 229
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	(21 559)	(11 243)	(281)	(33 083)
Total du portefeuille d'investissement	**10 333**	**54 387**	**89 569**	**47 222**	**201 511**

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements
Immobilisations incorporelles	
– Logiciels	33,33%
– Licences	33,33%
– Fonds de commerce	5%
Immobilisations corporelles	
– Bâtiments	5% et 2,5%
– Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10%
– Equipements de bureaux	10%
– Matériel de transport	20%
– Matériel informatique	15%
– Immobilisations à statut juridique particulier	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 22 637 mD ou 18,90 % en passant de 119 756 mD au 31/12/2009 à 142 393 mD au 31/12/2010. Ces actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2010 comme suit :

i) Valeurs brutes

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions ou mises en rebus	Reclassements	Valeur Brute au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Fonds de commerce et droit au bail	3 557	-	-	(442)	3 115
Logiciels informatiques	5 251	38	-	908	6 197
Licence	5 382	1 526	-	48	6 956
Total des immobilisations incorporelles	**14 190**	**1 564**	**-**	**514**	**16 268**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	16 979	-	(52)	1 718	18 645
Constructions	57 328	44	-	(1 266)	56 106
Constructions non affectés aux activités professionnelles	1 929	-	-	-	1 929
Agencement, aménagement et	25 997	-	(1 280)	(24 717)	-

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions ou mises en rebus	Reclassements	Valeur Brute au 31/12/2010
installation					
Installations générales des constructions	6 352	-	-	48	6 400
Agencement, aménagement des constructions	24 021	1 843	-	19 871	45 735
Matériel d'exploitation bancaire	4 703	751	(19)	5 329	10 764
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	8	-	-	-	8
Equipements de bureaux	9 652	462	(1 525)	27	8 616
Agencement des équipements de bureaux	198	114	-	1 054	1 366
Mobilier de bureaux	8 570	419	(1 112)	146	8 023
Agencement du mobilier de bureaux	1 876	437	-	2 332	4 645
Matériel de transport	1 737	328	(413)	-	1 652
Matériel informatique	41 786	3 060	(7 174)	(5 141)	32 531
Travaux en cours	15 339	25 632	-	-	40 971
Immeubles en attente d'affectation	1 156	-	-	(787)	369
Avances sur immobilisations en cours	1 006	1 017	-	-	2 023
Immobilisations à statut juridique particulier	549	-	-	-	549
Total des immobilisations corporelles	**219 186**	**34 107**	**(11 575)**	**(1 386)**	**240 332**
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	**233 376**	**35 671**	**(11 575)**	**(872)**	**256 600**

ii) Valeurs nettes

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements cumulés 31/12/2009	Dotations 2010	Reclassements amortissements	Régularisations / cessions	VCN au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds de commerce et droit au bail	3 115	1 406	156	(235)	-	1 788
Logiciels informatiques	6 197	5 201	31	907	-	58
Licence	6 956	4 575	601	96	-	1 684

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements cumulés 31/12/2009	Dotations 2010	Reclassements amortissements	Régularisations / cessions	VCN au 31/12/2010
Total des immobilisations incorporelles	**16 268**	**11 182**	**788**	**768**	**-**	**3 530**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	18 645	-	-	-	-	18 645
Constructions	56 106	17 689	2 107	(552)	-	36 862
Constructions non affectés aux activités professionnelles	1 929	95	9	(9)	-	1 834
Agencement, aménagement et installation	-	23 650	10	(22 383)	(1 277)	-
Installations générales des constructions	6 400	3 104	620	129	-	2 547
Agencement, aménagement des constructions	45 735	9 145	3 097	18 632	-	14 861
Matériel d'exploitation bancaire	10 764	1 805	1 069	5 121	(18)	2 787
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	8	3	1	-	-	4
Equipements de bureaux	8 616	6 099	648	(4)	(1 506)	3 379
Agencement des équipements de bureaux	1 366	79	54	857	-	376
Mobilier de bureaux	8 023	5 180	672	135	(1 257)	3 293
Agencement du mobilier de bureaux	4 645	512	392	1 586	-	2 155
Matériel de transport	1 652	1 346	201	(10)	(124)	239
Matériel informatique	32 531	33 388	2 626	(4 827)	(7 173)	8 517
Travaux en cours	40 971	-	-	-	-	40 971
Immeubles en attente d'affectation	369	-	-	-	-	369

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements cumulés 31/12/2009	Dotations 2010	Reclassements amortissements	Régularisations / cessions	VCN au 31/12/2010
Avances sur immobilisations en cours	2 023	-	-	-	-	2 023
Immobilisations à statut juridique particulier	549	343	31	-	-	174
Total des immobilisations corporelles	**240 332**	**102 438**	**11 537**	**(1 325)**	**(11 355)**	**139 037**
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	**256 600**	**113 620**	**12 325**	**(557)**	**(11 355)**	**142 567**
Provisions sur immobilisations	**-**	**-**	**174**	**-**	**-**	**(174)**
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES NETS DES PROVISIONS						**142 393**

III-7. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 137 597 mD en Décembre 2009 à 142 005 mD en Décembre 2010, enregistrant une augmentation de 4 408 mD ou 3,20 %. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

- Comptes de régularisation : - 2 066 mD
- Autres comptes : + 6 474 mD

1) Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 20 838 mD à 18 772 mD, soit une baisse de 2 066 mD. Cette diminution est imputable aux comptes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes de régularisation	18 572	20 211	-1 639	-8,11%
Sièges, succursales et agences	200	104	96	93,25%
Comptes de position de change et d'ajustement devises	0	523	-523	-100,00%
Total	**18 772**	**20 838**	**-2 066**	**-9,92%**

2) Les autres comptes d'actifs :

Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 6 474 mD ou 5,54 % en passant de 116 759 mD en Décembre 2009 à 123 233 mD en Décembre 2010. Cette augmentation provient des comptes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Débiteurs divers	121 288	111 486	9 802	8,79%
Comptes de stocks	22	23	-1	-4,35%
Charges reportées	1 923	5 250	-3 327	-63,37%
Total	**123 233**	**116 759**	**6 474**	**5,54%**

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

- Frais d'émission d'emprunt : 108 mD
- Charges à répartir : 564 mD
- Frais d'études : 1 251 mD
- **Total : 1 923 mD**

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre Décembre 2009 et Décembre 2010, un accroissement de 350 549 mD ou 5,68 %, en passant de 6 171 049 mD à 6 521 598 mD.

NOTE IV – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

IV-1. BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 1 916 mD à 2 097 mD, soit une augmentation de 181 mD ou 9,45%. Cette variation est due à la baisse du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT de 196 mD en Décembre 2010 accompagnée d'une augmentation des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 396 mD ou 23,32%.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes BCT en devises	0	196	-196	-100,00%
Chèques BCT en attente de règlement	2 096	1 700	396	23,32%
Dettes rattachées	1	20	-19	-95,00%
TOTAL	**2 097**	**1 916**	**181**	**9,45%**

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 104 459 mD à 91 253 mD, soit une diminution de 13 206 mD ou 12,64% .Cette variation est expliquée par :

- La baisse des dépôts et avoirs des établissements bancaires de 14 562 mD ou 14,33%, qui sont passés de 101 601 mD en Décembre 2009 à 87 039 mD en Décembre 2010 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Emprunt en devise auprès des banques	15 891	25 131	-9 240	-36,77%
Dépôts des correspondants Banquiers	70 260	75 631	-5 371	-7,10%
Autres sommes dues	762	751	11	1,46%
Dettes rattachées	126	88	38	43,18%
TOTAL	**87 039**	**101 601**	**-14 562**	**-14,33%**

- La hausse des dépôts des établissements financiers à hauteur de 1 356 mD ou 47,45% qui sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 2 858 mD à 4 214 mD. Cette variation provient essentiellement des dépôts des sociétés de leasing.

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 291 150 mD ou 5,48%, en passant de 5 310 645 mD en Décembre 2009 à 5 601 795 mD en Décembre 2010. Cette augmentation provient des postes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dépôts à vue	2 579 795	2 247 605	332 190	14,78%
Dépôts d'épargne	1 265 463	1 141 632	123 831	10,85%
Comptes à échéance	844 542	1 003 061	-158 519	-15,80%
Bons à échéance	447 422	481 510	-34 088	-7,08%
Certificats de dépôts marchés monétaire	282 000	270 000	12 000	4,44%
Dettes rattachées	18 224	19 544	-1 320	-6,75%
Autres sommes dues	164 349	147 293	17 056	11,58%
Total	**5 601 795**	**5 310 645**	**291 150**	**5,48%**

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 143 197 mD à 143 982 mD, enregistrant une augmentation de 785 mD ou 0,55%.

Ce poste est composé principalement de :

- L'emprunt subordonné SFI : Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 41 500 000 EUR, soit une contre valeur en dinar de 63 532 350 TND. Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.
  Les échéances qui ont été remboursées pendant l'année 2010 s'élèvent à 12 706 mD. Cet emprunt est majoré au 31/12/2010 des dettes rattachées totalisant 138 mD.

- De l'emprunt subordonné PROPARCO : Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8 300 000 EUR, soit une contre valeur en dinar de 13 364 660 TND. Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.
  Les échéances qui ont été remboursées pendant l'année 2010 s'élèvent à 2 673 mD. Cet emprunt est majoré au 31/12/2010 des dettes rattachées totalisant 36 mD.

Ces emprunts subordonnés, qui sont pris en compte dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres, servent notamment à financer les crédits accordés à la clientèle.

- Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle. Ces fonds ont enregistré une augmentation de 16 230 mD ou 20,60 % en passant de 78 766 mD en Décembre 2009 à 94 996 mD en Décembre 2010. Cette variation provient des remboursements

effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensée par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2009	Ressources	Remboursements	Solde au 31/12/2010
AFD	23 146	9 056	1 394	30 808
APEX	788	0	525	263
BEI	2 133	16 460	985	17 608
BIRD	685	51	51	685
BM	1 515	0	967	548
CFD	303	0	274	29
ESPAGNOLE	3 190	0	376	2 814
FDCI	933	28	32	929
FNG	1 719	0	0	1 719
FONAPRA	5 086	2 465	1 614	5 937
FOPRODI	1 337	62	155	1 244
FOSDA FOSEP	224	1	20	205
ITL	9 474	1 459	2 414	8 519
KFW	18 424	464	2 837	16 051
PROPARCO	9 305	74	2 193	7 186
SUEDOISE	45	0	45	0
Sous-Total	**78 307**	**30 120**	**13 882**	**94 545**
Dettes rattachées	459			451
Total	**78 766**	**30 120**	**13 882**	**94 996**

IV-5. Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 119 931 mD au 31 Décembre 2009 à 177 782 mD au 31 Décembre 2010, enregistrant une augmentation de 57 851 mD ou 48,24%. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Provisions pour passifs et charges	(1)	49 629	22 953	26 676	116,22%
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	70 171	67 264	2 907	4,32%
Autres comptes	(3)	57 982	29 714	28 268	95,13%
Total		**177 782**	**119 931**	**57 851**	**48,24%**

(1) Provisions pour passifs et charges :

Ces provisions sont constituées au 31 Décembre 2010 des provisions pour risques d'exploitation d'un montant de 38 669 mD et des provisions sur engagements hors bilan pour 10 960 mD.

(2) Comptes d'attente et de régularisation :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Autres produits constatés d'avance	3 687	5 028	-1 341	-26,67%
Charges à payer	47 655	36 527	11 128	30,47%
Comptes d'attente à régulariser	17 727	25 709	-7 982	-31,05%
Compte ajustement en devises	1 102	-	1 102	100,00%
Total	**70 171**	**67 264**	**2 907**	**4,32%**

(3) Autres comptes :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Etat, impôts et taxes	27 473	5 165	22 308	431,91%
Comptes de retenues	17 069	14 720	2 349	15,96%
Autres créditeurs divers	13 440	9 829	3 611	36,74%
Total	**57 982**	**29 714**	**28 268**	**95,13%**

NOTE V – Etat des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 490 901 mD à 504 689 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 13 788 mD ou 2,81%. Cette variation est imputable aux postes suivants :

- Réserve légale	2 183
- Réserves ordinaires	954
- Réserves pour plus value de Cession des titres	736
- Réserves soumis à un régime particulier	3 150
- Réserves pour fonds social	6 427
- Résultats reportés	13 059
- Subventions	-13
- Amortissements dérogatoires	-123
- Variation du résultat net entre 2009 et 2010	-12 585

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

a) Réserve légale

La réserve légale a augmenté de 2 183 mD ou 14,73 % en passant de 14 817 mD en Décembre 2009 à 17 000 mD en Décembre 2010. Cette variation provient de l'affectation du résultat net de l'exercice 2009 et ce conformément à la deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2010.

b) Réserves ordinaires

Les réserves ordinaires ont augmenté de 954 mD ou 2,27 % en passant de 42 012 mD en Décembre 2009 à 42 966 mD en Décembre 2010. Cette variation provient du transfert des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement et ce conformément à la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2010.

c) Réserves pour plus-value de cession de titres

Le total des réserves pour plus-value de cession de titres de participation a augmenté de 736 mD suite à l'affectation d'un montant de 1 690 mD provenant de la répartition du résultat de l'exercice 2009 compensé par le transfert effectué au compte des réserves ordinaires pour le montant des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 954 mD et ce conformément à la deuxième et à la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2010.

d) Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social ont augmenté de 6 427 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2009 à raison de 6 009 mD majoré d'un montant de 418 mD provenant du produit d'utilisation de ce fonds.

e) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires qui font partie des capitaux propres s'élèvent au 31/12/2010 à 107 mD contre 230 mD au 31/12/2009.

Ces amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission des emprunts subordonnés.

f) Résultats reportés

La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2009.
Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2009 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2010.

g) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 60 091 mD à 47 506 mD, enregistrant une baisse de 12 585 mD ou -20,94%.

NOTE VI – Etat des engagements hors bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

2) Les opérations de change non dénouées à la date du 31/12/2010 s'élèvent à 257 249 mD

3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 31/12/2010 à 28 mD

4) Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 31/12/2010 totalisent 459 352 mD.

NOTE VII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 384 981 mD à 427 312 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 42 331 mD ou 11% ;
Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 261 190 mD au 31/12/2009 à 285 948 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 24 758 mD ou 9,48%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	78	142	-64	-45,07%
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	11 819	13 480	-1 661	-12,32%
Intérêts sur crédits à la clientèle	213 388	185 417	27 971	15,09%
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	38 495	36 688	1 807	4,93%
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	13 689	13 010	679	5,22%
Autres intérêts et revenus assimilés	8 479	12 453	-3 974	-31,91%
Total	**285 948**	**261 190**	**24 758**	**9,48%**

VII-1-2. Les commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 53 861 mD au 31/12/2009 à 62 947 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 9 086 mD ou 16,87%.

Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Commission sur opérations de change	2 486	2 330	156	6,70%
Commission sur engagements de financement	14 121	11 758	2 363	20,10%
Commission sur engagement de garantie	4 844	4 283	561	13,10%
Commission sur prestations de services financiers	19 047	16 704	2 343	14,03%
Commissions sur autres opérations bancaires	22 449	18 786	3 663	19,50%
TOTAL	**62 947**	**53 861**	**9 086**	**16,87%**

VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 68 182 mD au 31/12/2010 contre 63 447 mD au 31/12/2009, soit une augmentation de 4 735 mD ou 7,46% :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Revenus des titres de transaction	(a)	33 036	32 947	89	0,27%
Revenus sur titres de placement	(b)	1 013	1 819	-806	-44,31%
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	(c)	34 133	28 681	5 452	19,01%
Total		**68 182**	**63 447**	**4 735**	**7,46%**

Cette augmentation provient des éléments suivants :

(a) Revenus des titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés de 32 947 mD au 31/12/2009 à 33 036 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 89 mD ou 0,27%. Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts	37 918	30 015	7 903	26,33%
Plus ou moins value de cession ou de remboursement	(4 882)	2 932	(7 814)	-266,51%
Total	**33 036**	**32 947**	**89**	**0,27%**

(b) Revenus des titres de placement

Les revenus des titres de placement, qui sont composés des intérêts perçus sur les obligations souscrites par la banque et des revenus des parts prioritaires des FCC souscrites par la BIAT au cours des années 2009 et 2010, ont enregistré une diminution de 806 mD ou -44,31%, en passant d'une période à une autre de 1 819 mD à 1 013 mD.

(c) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 28 681 mD au 31/12/2009 à 34 133 mD au 31/12/2010 enregistrant une augmentation de 5 452 mD ou 19,01%.

VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation et des produits sur titres en portage ont enregistré une augmentation de 3 752 mD ou 57,88% en passant d'une période à une autre de 6 483 mD à 10 235 mD.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts et revenus des titres d'investissement	4 372	2 545	1 827	71,79%
Revenus des parts dans les entreprises liées	5 498	3 362	2 136	63,53%
Revenus des titres participation	365	576	-211	-36,63%
Total	**10 235**	**6 483**	**3 752**	**57,88%**

Cette augmentation provient principalement des dividendes reçus des entreprises liées de 5 498 mD au 31/12/2010 contre 3 362 mD au 31/12/2009, soit une variation de 2 136 mD.

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 122 071 mD à 123 355 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 1 284 mD ou 1,05%. Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ; et
- Commissions encourues.

VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 118 255 mD au 31/12/2009 à 119 201 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 946 mD ou 0,80 %. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	591	514	77	14,98%
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	11	15	-4	-26,67%
Intérêts sur dépôts de la clientèle	109 318	108 360	958	0,88%
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	4 833	6 450	-1 617	-25,07%
Intérêts sur ressources spéciales	3 268	2 651	617	23,27%
Autres intérêts et charges	1 180	265	915	345,28%
Total	**119 201**	**118 255**	**946**	**0,80%**

VII-2-2. Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passées de 3 816 mD au 31/12/2009 à 4 154 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 338 mD ou 8.86%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	291	287	4	1,39%
Commissions sur opérations avec la clientèle	985	1 009	-24	-2,38%
Commissions sur prestations de services financiers	2 802	2 445	357	14,60%
Commissions sur autres opérations	76	75	1	1,33%
Total	**4 154**	**3 816**	**338**	**8,86%**

VII-3. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2010 un montant de 65 357 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions 90 762
- Pertes sur créances 16 247
- Reprise de provisions (41 522)
- Récupérations créances passées en perte (130)

La variation entre le 31/12/2009 et le 31/12/2010 concernant cette rubrique est décrite comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	56 395	70 334	-13 939	-19,82%
Dotation aux provisions pour risques et charges	34 367	6 186	28 181	455,56%
Total dotations	***90 762***	***76 520***	***14 242***	***18,61%***
Pertes sur créances	16 247	2 598	13 649	525,37%
Total des dotations et des pertes sur créances	**107 009**	**79 118**	**27 891**	**35,25%**
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	37 605	29 778	7 827	26,28%
Reprise de provisions pour pertes et charges	3 917	12 487	-8 570	-68,63%
Total reprises	***41 522***	***42 265***	***-743***	***-1,76%***
Récupérations créances passées en perte	130	59	71	120,34%
Total des reprises et des récupérations sur créances	**41 652**	**42 324**	**-672**	**-1,59%**
Solde en perte	**65 357**	**36 794**	**28 563**	**77,63%**

VII-4. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 31-12-2010 un solde en gain de 6 192 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions 2 401
- Charges et pertes 497
- Reprise de provision (1 059)
- Plus value de cession (8 031)

La variation entre le 31/12/2009 et le 31/12/2010 concernant ce poste est décrite comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dotation aux provisions sur titres de participation	2 092	1 565	527	33,67%
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	309	4 579	-4 270	-93,25%
Total dotations	*2 401*	*6 144*	*-3 743*	*-60,92%*
Moins value sur cession des titres d'investissement	114	20	94	470,00%
Charges et pertes sur titres	383	356	27	7,58%
Total charges et pertes	*497*	*376*	*121*	*32,18%*
Total des dotations et des pertes	***2 898***	***6 520***	***-3 622***	***-55,55%***
Reprise de provisions sur titres de participation	1 059	2 004	-945	-47,16%
Plus value de cession des titres de participation	8 031	2 363	5 668	239,86%
Total des gains	***9 090***	***4 367***	***4 723***	***108,15%***
Solde en gain	**6 192**	**-2 153**	**8 345**	**-387,60%**

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 2 763 mD à 3 319 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 556 mD ou 20,12%.

VII-6. Frais de personnel

L'augmentation de 11 009 mD ou 10,08 % enregistrée entre Décembre 2009 et Décembre 2010 est imputable aux salaires, aux charges sociales et aux autres charges de personnel.

VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 4 872 mD enregistrée entre Décembre 2009 et Décembre 2010 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 2 761 mD et d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 2 111 mD.

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2010 un montant de 15 409 mD ventilés comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	788	673	115	17,09%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11 537	9 881	1 656	16,76%
Dotations aux amortissements des charges reportées	3 390	4 379	-989	-22,59%
Régularisation des amortissements	-480	-33	-447	1354,55%
Dotation aux provisions sur immobilisation	174	0	174	100,00%
Total de la dotation annuelle	**15 409**	**14 900**	**509**	**3,42%**

VII-9. Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique de 1 946 mD provient essentiellement des plus values de cession d'immobilisations pour 104 mD, compensé par des moins values sur cession d'immobilisation pour 680 mD et des autres pertes pour 1 374 mD.

VII-10. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2010 un montant de 26 809 mD contre 9 432 mD au 31/12/2009, soit une augmentation de 17 377 mD ou 184,23%.

NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 31/12/2010 à 387 598 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

Note IX – Etat de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2010 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 23 614 mD.
Cette variation est imputable aux postes suivants :

Dépôts de la clientèle	36 193
Dépôts des établissements bancaires	(73)
Prêts et avances accordés à la clientèle	(16 598)
Sommes versées aux créditeurs divers	203
Autres flux de trésorerie	3 889
	23 614

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction

La trésorerie de la Banque est passée de 1 806 674 mD au 31/12/2009 à 1 685 145 mD au 31/12/2010, enregistrant une diminution de 121 529 mD ou 6,73%.

	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Liquidités en TND	**370 625**	**614 376**	**-243 751**	**-39,67%**
Caisse TND	42 499	45 819	-3 320	-7,25%
Correspondants débiteurs	209 098	82 966	126 132	152,03%
Correspondants créditeurs	-26 281	-28 971	2 690	-9,29%
Placement TND	144 000	513 000	-369 000	-71,93%
Equivalents de liquidités débiteurs	1 490	1 733	-243	-14,02%
Equivalents de liquidités créditeurs	-181	-171	-10	5,26%
Liquidités en devises	**1 020 923**	**862 947**	**157 976**	**18,31%**
Caisse devises	10 412	9 877	535	5,42%
Correspondants débiteurs	13 808	39 900	-26 092	-65,39%
Correspondants créditeurs	-1 863	-35 912	34 049	-94,81%
Placement devises	998 566	849 082	149 484	17,61%
Titres de transactions	**559 663**	**639 003**	**-79 340**	**-12,42%**
Emprunt devises	**-15 891**	**-25 132**	**9 241**	**-36,77%**
Placements supérieurs à 3 mois	**-250 176**	**-284 520**	**34 344**	**-12,07%**
Liquidités et équivalents de liquidités	**1 685 144**	**1 806 674**	**-121 530**	**-6,73%**

Note X – Transactions avec les parties liées

1) La BIAT a conclu, en 2003, trois conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY », la « SICAV TRESOR » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux résumés dans le tableau ci-après.
En Avril 2010, La SICAV TRESOR a été approchée par la BIAT en vue d'amender la convention de dépôt de 2003.

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
SICAV TRESOR	08/03/2003	5 ans renouvelables	0,2% TTC de l'actif net
	01/04/2010		0.35% TTC de l'actif net à partir du 01/04/2010.
SICAV OPPORTUNITY	08/03/2003	5 ans renouvelables	0,3% TTC de l'actif net
SICAV PROSPERITY	08/03/2003	5 ans renouvelables	0,2% TTC de l'actif net

2) La BIAT a conclu, en 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients.
Aucune commission n'est due par les SICAV à la BIAT au titre de ce service.

3) La BIAT a conclu, en 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS ».

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	24/11/2006	5 ans renouvelables	0,1% TTC de l'actif net

4) La BIAT a conclu, en 2009, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la BIAT sont détaillées ainsi :

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	13/10/2009	1 an renouvelable	0,1% TTC de l'actif net Minimum : 5.000D Maximum : 20.000

5) La BIAT a conclu, en 2009, une convention de commercialisation des titres « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». Aucune commission n'est due par la SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution.

6) La BIAT a conclu, en 2004, une convention ayant pour objet l'assistance et le conseil de la SICAR AVENIR. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle de D : 50.000 TTC.

7) La BIAT a conclu avec la « SICAR AVENIR » des conventions de gestion de fonds à capital risque. Le montant des fonds gérés, est libéré en totalité, par la BIAT, et se détaille, comme suit:

Année	Montant du Fonds géré libéré	Rendement des participations revenant à la BIAT	Rendements des montants disponibles non encore utilisés revenant à la BIAT	Rémunération SICAR AVENIR : commission de gestion à payer par la BIAT
2006	5.000.000	TMM+0.5%	TMM-1%	1% l'an en HT sur le montant initial du fonds, passé la durée de 5ans, 1% sur l'encours du fonds.
2007	9.000.000	TMM+0.5%	TMM-1%	Idem
2008	14.250.000	TMM+0.5%	TMM-1%	Idem
2009	3.000.000	Meilleur rendement possible	TMM-1%	Idem
2010	10.000.000	Meilleur rendement possible	TMM-1%	Idem

Par ailleurs, la BIAT, a confié, fin 2010, à la société SICAR AVENIR la gestion d'un fonds Régional d'un montant de 10.000.000 de Dinars libéré en totalité, dont les caractéristiques sont les suivants :

Année	Rendement des participations revenant à la BIAT	Rémunération SICAR AVENIR : commission de gestion à payer par la BIAT
2010	Meilleur rendement possible sur les participations financées par le fonds et ce jusqu'au remboursement total de ce dernier à la BIAT.	- 0.5% par an en HT sur les montants placés, et ce, pendant la période de blocage. - 1.75% par an en HT sur les montants investis, entre la date de libération des fonds et la fin de la 7éme année qui suit celle de la libération. Passée la période de blocage, la commission est perçue à terme échu sur l'encours. - 1% par an en HT sur les montants investis, entre la fin de la 7éme année et la 10éme année. D'autre part, la SICAR AVENIR aura droit à une commission de performance si elle atteint un rendement supérieur au TMM moyen de la période.

8) La BIAT a conclu, en 2005, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 29 Décembre 2006 au 29 Décembre 2010, de 30.000 actions d'une valeur nominale

de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT ».
En 2010, la BIAT a racheté la dernière tranche de titres comme suit :

Année	Nombre d'actions « SICAF BIAT » rachetés par la BIAT	Le prix de rachat payé par la BIAT	Rendement SICAR AVENIR
2010	6.000	Valeur nominale majorée d'une plus value dit rendement de la SICAR.	Rendement annuel: TMM+1% applicable à la valeur nominale de l'action.

9) La BIAT a conclu, en 2004, avec la « BIAT CAPITAL » ex FPG- la Financière de Placement et de Gestion, une convention de collecte d'ordres en bourse.
Cette convention stipule que les commissions de courtage sur toute opération négociée par la « BIAT CAPITAL » pour le compte de la BIAT ou de ses clients sont réparties comme suit :

Nature de la commission	Rémunération BIAT	Rémunération BIAT CAPITAL
Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés de la cote de la bourse	50% à la BIAT	50% à la « BIAT CAPITAL
Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés hors-cote		100% à la « BIAT CAPITAL »
Toutes commissions prélevées sur les clients propres à la « BIAT CAPITAL »		100% à la « BIAT CAPITAL »
Toutes commissions prélevées sur les clients de la BIAT	100% à la BIAT.	

10) La Banque a conclu, en 2007, avec la société « BIAT CAPITAL », une convention de « Crédit-salarié », en vertu de laquelle la Banque se propose de faciliter aux employés titulaires de la société « BIAT CAPITAL » l'accès à des formules de crédits souples, rapides et avantageuses selon des conditions de faveur.

11) La BIAT a conclu, en 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.
Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 milles dinars.
Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31décembre 2010, à 4.004.780D, réparti comme suit :

Année	Parts catégorie P1 (en Dt)	Parts substantielles (en Dt)	Parts résiduelles (en Dt)	Total (en Dt)

2010	1.986.069	500.000	1.518.711	4.004.780

12) La BIAT a conclu, en 2007, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.003 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 décembre 2010, à 8.891.269D réparti comme suit :

Année	Parts catégorie P1 (en Dt)	Parts catégorie P2 (en Dt)	Parts catégorie P3 (en Dt)	Parts substantielles (en Dt)	Parts résiduelles (en Dt)	Total (en Dt)
2010	3.437.979	2.100.000	850.000	1.000.000	1.503.290	8.891.269

13) La BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2010, au titre de cette convention, s'élève à D : 20.000 hors taxe.

14) La BIAT a conclu, depuis 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT »- par l'intermédiaire de la protectrice- la charge supportée, en 2010 est égale à :

Nature	Montant de la charge d'assurance (en Dt)
Assurance de responsabilité civile	37.884
Assurance vie « protection familiale »	134.492
Assurance Contre les accidents corporels	84.276
Assurance contre le vol et la perte des cartes	220.032
Assurance multirisque sur les ordinateurs	33.022
Assurance de la flotte automobile	65.948
Assurance « vol global banque »	234.300
Assurance « incendie et garanties annexes »	188.278
Assurance en cas de décès du titulaire de la carte de crédit « Assurance Carte de Crédit ».	1.365
Assurance « Assistance à l'étranger pour les cartes bancaires visa premier »,	690.519
Assurance « Assistance BIAT TRAVEL »,	16.413

15) La BIAT a conclu en 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la « CIAR » s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de 10% hors TVA sur tout montant recouvré.

16) La BIAT a conclu, au cours de l'exercice 2009, une convention avec la société « OSI » en vertu de laquelle elle accepte de rétrocéder à ladite société le montant du loyer et des charges rattachées payés par cette dernière au titre des locaux occupés par les services de la BIAT. Cette convention est consentie pour une période d'une année. A ce titre, le montant de la charge de l'année 2010, s'élève à D : 29 542 hors taxes.

17) La BIAT a conclu, en 2009, avec la société « CIAR » un contrat de location d'une villa sise à 7- Rue Alain Savary- Tunis, détaillé ainsi :

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/1/2010	2 ans renouvelables	47.000 HT	5% à partir de la troisième année

18) La BIAT a conclu, en 2009, avec la «SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac 1.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/10/2009	2 ans renouvelables	70.950 HT	5% à partir de la troisième année

19) La BIAT a conclu, en 2009, avec la «SOCIETE TANIT INTERNATIONAL» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac 1.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/10/2009	2 ans renouvelables	83.250 HT	5% à partir de la troisième année

20) La BIAT a conclu, en 2010, avec la «SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ARABE DE TUNISIE» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac 1, dont le détail est résumé ainsi :

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/01/2010	2 ans renouvelables	47.250 HT	5% à partir de la troisième année

21) La BIAT a acquis, en 2010, auprès de la SOPIAT deux locaux :

- Un appartement à usage de bureau faisant partie de l'immeuble sis à Bizerte pour un prix de 128.325D HT.
- Un local faisant partie de l'immeuble sis à Bizerte pour un prix de 725 500D HT.

22) La BIAT a conclu, en 2010, une convention avec la Société Orange Tunisie en vertu de laquelle elle donne en location, la totalité du local situé au rez de chaussée de l'immeuble sis à l'avenue Habib Bourguiba au Kram.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/04/2010	3 ans renouvelables	30.804 HT	5% à partir de la deuxième année

Par ailleurs, la BIAT également cédé le fonds du commerce se rattachant au local cité ci-haut à la même société Orange Tunisie. Le prix de cession est fixé d'un commun accord entre les parties à la somme forfaitaire de deux cent dix huit mille soixante quatre Dinars toutes taxes comprises. (218 064 dinars TTC)

23) La BIAT a conclu, en 2010, une convention avec la Société Orange Tunisie, en vertu de laquelle, la BIAT donne en location, la totalité d'un local situé au rez de chaussée de l'immeuble sis à la rue Moncef bey à BIZERTE.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/12/2010	3 ans renouvelables	31.725 HT	5% à partir de la deuxième année

Par ailleurs, la BIAT a aussi cédé à la Société Orange Tunisie le fonds du commerce se rattachant au dit local sis à Bizerte. Le prix de cession est fixé à la somme forfaitaire de deux cent trente deux mille six cent cinquante dinars. (232 650 dinars HT)

24) La BIAT a mis à la disposition de la Société de Promotion Touristique Mohamed V des salariés qui sont intervenus sur un projet de construction d'hôtels au centre ville de Tunis. La charge à refacturer par la BIAT à la Société de Promotion Touristique Mohamed V, totalise un montant de 105.163 au titre de l'exercice 2010.

Note XI – Contrôle fiscal en cours

Courant 2010, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle a donné lieu, en décembre 2010, à une taxation d'office pour un montant de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD.

La banque a décidé, en date du 21 janvier 2011, de faire opposition devant le tribunal de première instance de Tunis pour défendre ses intérêts.

Courant mars 2011, l'administration fiscale a proposé un arrangement à l'amiable pour cette affaire et a informé le juge conciliateur de cette intention.

Faute de remise d'un arrangement par la direction générale des impôts dans les délais impartis, le tribunal a décidé, en avril 2011, d'examiner par ses soins l'affaire de redressement et de préparer la délibération du jugement.

Les états financiers arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. Ce montant a été jugé suffisant compte tenu de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif.

En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.